



Concours

## Quand les enfants dessinent Argelès

Page 3



## Concours

Les belles façades de Noël.  
Bravo les enfants !

.....Page 3

## Travaux

Du neuf pour la voirie.

.....Page 4

## Environnement

Nouvelles installations pour  
les déchets.

.....Page 5

## Démographie

Le recensement en marche.

.....Page 6

## Conseil municipal

Au fil des séances

.....Page 7

## Cérémonie

Les voeux aux Argelésiens :  
entre tradition et modernité.  
Les médaillés de l'année.

.....Pages 8-9

## Démocratie locale

Délégués de quartier : les  
agents de la citoyenneté.

.....Pages 10-11

## Animations

Les Méditerranéennes en  
août.

.....Page 12

## Agenda

.....Page 13

## Zoom arrière

.....Pages 14-15



### Directeur de la publication

Pierre Aylagas,  
Maire d'Argelès-sur-Mer  
Allée Ferdinand Buisson  
66700 Argelès-sur-Mer  
Tél. 04.68.95.34.58

### Rédaction et Maquette

Service Communication

### Photographies

Service Communication

### Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel)



# Tous mes voeux pour 2004

## Pierre AYLAGAS

Maire d'Argelès-sur-Mer  
Président de la Communauté  
de Communes des Albères

**N**ous vous présentons dans ce numéro de Granotes les délégués de quartier de la commune. Ce sont des Argelésiens comme les autres qui ont décidé de donner un peu de leur temps pour le bien-être de leur quartier et de leur cité. Cette tâche de relais entre les citoyens, les élus et les services municipaux n'est pas aisée. Les demandes des uns sont parfois difficilement compatibles avec l'intérêt général et les budgets ne sont pas élastiques. Il n'en demeure pas moins que, grâce aux délégués de quartier, bien des problèmes de la vie quotidienne sont plus vite résolus. Les délégués de quartier sont les maillons indispensables du lien social à Argelès. Cela méritait d'être dit.

Jusqu'au 14 février, les agents recenseurs ont pour mission de nous compter. C'est un travail qui demande l'entière collaboration de tous les Argelésiens. Non seulement, le recensement permet de fixer les dotations que l'Etat verse à la commune mais il est surtout un outil indispensable pour connaître l'évolution d'Argelès depuis 1999. Et, à partir de cette évolution, mieux déterminer les investissements que nous devons consentir dans les années à venir. D'où l'importance de cette opération. D'avance, réservez-leur le meilleur accueil.

Vous êtes chaque année plus nombreux à participer aux voeux du conseil municipal. Au nom des élus, merci. C'est pour nous une satisfaction de voir que tant d'Argelésiens s'intéressent au devenir de leur cité et ont plaisir à se retrouver ensemble à l'heure des voeux. A ceux qui n'ont pu se joindre à nous ce soir-là, j'adresse mes sincères voeux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2004. Qu'en 2004, Argelès reste cette commune où il fait si bon vivre, une commune à taille humaine dans laquelle nous aimons vivre ensemble.

Per molts anys !

## Cartes de voeux

# Bravo les enfants !

**L**a totalité des enfants des écoles primaires d'Argelès (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) a participé au concours de dessins lancé par la ville. Dans chacune des classes des écoles, cinq dessins ont été retenus par les enfants. Ce qui fait que le jury avait à départager 90 dessins réunis dans deux catégories : CP-CE1 et CE2-CM1-CM2.

Le thème retenu "Dessine-moi Argelès" a permis aux enfants de donner libre cours à leur imagination.

Pour les CP et CE1, c'est le



dessin de Vincent Cano (élève de CP dans la classe de M.

Yagues, école Curie Pasteur) qui a eu les faveurs du jury.

Pour les CE2-CM1 et CM2, c'est le dessin d'Esther Munoz (élève de CM2 dans la classe de Mme Montilla) qui a reçu le premier prix.

Vous pouvez découvrir ces deux dessins en première et dernière page de ce numéro de Granotes. Tous deux ont été également retenus pour figurer sur la carte de voeux du conseil municipal. Accompagnés de leurs parents, Vincent Cano et Esther Munoz ont été également honorés à l'occasion des voeux du maire et du conseil municipal aux Argelésiens.

# Les belles façades de Noël

**P**our une première année, il y a de quoi être satisfait. Trente-cinq familles Argelésiennes ont participé au concours d'illuminations de façades lancé par la ville en collaboration avec l'Union des commerçants, artisans et professions libérales d'Argelès.

Trente-cinq familles qui, avec talent et passion, ont donné un air de fête à leur façade, à leur jardin grâce à des illuminations, des guirlandes, des sapins, des Pères Noël et qui ont ainsi pleinement participé à la magie des fêtes de fin d'année.

La tâche du jury, composé d'élus et de représentants de l'association des commerçants, n'a pas été facile mais une maison ressortait du lot : celle de Lionel Marti à Taxo, auquel le jury a accordé le premier prix.

Bravo et merci à tous les participants pour leur implication dans cette opération qui sera renouvelée l'an prochain.

*La décoration de Noël de la villa de Lionel Marti, située à Taxo, a fait l'unanimité du jury. Il a logiquement reçu le premier prix du concours.*

## Le palmarès

### Prix de la ville d'Argelès et de l'Union des commerçants :

Lionel Marti (un séjour en Andorre pour 4 personnes en demi-pension).

### Prix de la ville d'Argelès :

Jean-Claude Pestonik (filet garni de 100 euros).

Prix de l'Union des commerçants : Bruno Naud (filet garni de 100 euros).

### Prix de la commission

#### artisanat et commerce :

M. Mangin et Sylvia Canivet (filet garni de 40 euros).

#### Prix de la commission

animation : Christian Guiraud,



**Le prix de la ville d'Argelès pour Jean-Claude Pestonik.**

Valérie Reimeringer, René Paillisse, Christiane Lamouche, Sylvie Negrell, Françoise Poirier et Jeanine Villagra.

L'ensemble des participants a reçu des bouteilles offertes par la cave coopérative d'Argelès et par les caves Compristo et Deprade.





## Du neuf pour la voirie

**A l'occasion du vote du budget supplémentaire, le conseil municipal a dégagé une enveloppe de plus d'un million d'Euros pour les travaux d'amélioration de la voirie urbaine et rurale. Tour d'horizon des chantiers à venir.**

**B**udget d'ajustement de la commune, le vote du budget supplémentaire 2003 a permis cette année au conseil municipal de mettre l'accent sur la voirie et de lancer un important programme de travaux de modernisation des voies de la commune.

Des travaux qui seront scindés en deux parties, avant et après la saison touristique, et qui seront répartis équitablement sur tous les secteurs de la commune : au village, à la plage, dans les écarts et sur les voies qui conduisent au massif des Albères comme la piste de la Massane

Globalement, c'est plus d'un million d'Euros que la commune va investir dans cette opération. Celle-ci s'inscrit dans un plan plus large de rénovation de l'ensemble des voiries urbaines et rurales d'Argelès, rénovation programmée sur plusieurs années.

Les services techniques municipaux ont donc recensé l'ensemble des voies de la commune devant être améliorées. Après ce recensement, une hiérarchisation a été effectuée et un appel d'offres lancé.

Cette hiérarchisation tient compte de l'état



**Dans les semaines qui viennent, d'importants travaux de voirie vont être lancés.**

des voies mais aussi de paramètres techniques et juridiques, comme, dans certains cas, des indispensables acquisitions foncières à réaliser avant de se lancer dans la rénovation d'une voie ou des travaux d'amélioration des réseaux qui doivent être réalisés par la Communauté de Communes des Albères avant de démarrer la modernisation d'une rue.

Ce programme prend aussi en compte les observations soulevées par les Argelésiens lors des réunions de secteurs organisées à la plage en juin et au village à l'automne

dernier.

Ainsi, dans les semaines qui viennent, vont débuter les travaux de la route menant au parc et au château de Valmy, le reprofilage de la piste de la Massane sur 7 100 m avec remise en état des fossés et aménagement de saignées pour l'écoulement des eaux et, sur le parking de la gare, l'installation d'un jardin d'enfants et la mise en place d'un enrobé.

En zone rurale et urbaine, au village comme à la plage, les riverains seront informés du début des travaux, de leur nature et de leur durée par un carton distribué dans les boîtes aux lettres.

Ceci pour, autant que faire se peut, diminuer les désagréments de circulation, d'accès et de stationnement pendant la durée du chantier.

### Des plantations au Bois des pins

Après celle effectuée au printemps dernier (plantation d'une centaine d'arbres), la seconde tranche de régénération de la pinède du Bois des pins vient de débuter.

Les services municipaux sont en train de procéder à la plantation de 120 arbres (pins maritimes et pins pignons). Les plantations ont lieu principalement dans des clairières.



**La démolition de la passerelle menant au Collège des Albères a été effectuée à la mi-janvier. La nouvelle passerelle sera rehaussée d'environ 1,50 m par rapport à celle qui existait. Ceci afin de permettre un meilleur écoulement de la Massane lors des périodes de crues et éviter ainsi la formation d'embâcles.**

# Nouvelles installations pour les déchets

**Quai de transfert pour les déchets ménagers, plate-forme de compostage des déchets verts, l'ancienne usine d'incinération d'Argelès est l'objet d'une totale restructuration. Une opération du Sydetom 66.**



**E**n bordure de la RN 114 en direction d'Elne, le site de l'ancienne usine d'incinération d'Argelès est actuellement l'objet d'importants travaux. Des travaux conduits par le Sydetom 66 (Syndicat départemental de traitement des ordures ménagères) et qui ont une double finalité : la réalisation d'un quai de transfert des ordures ménagères pour 14 communes et la mise en service d'une plate-forme des déchets verts qui fabriquera un "compost végétal".

Le quai de transfert dont les travaux ont commencé il y a quelques semaines rassemblera les ordures ménagères non recyclables des 8 communes de la Communauté de communes des Albères, de celle d'Illibéris (Bages, Corneilla, Montescot, Ortaffa et Théza) et de la commune d'Elne.

Les déchets collectés dans ce secteur seront acheminés par des camions semi-remorques de 22 tonnes jusqu'à l'usine départementale de traitement avec valorisation énergétique de Calce.

Ce quai de transfert sera opérationnel fin juin. 2 personnes en assureront le fonctionnement. Montant de l'investissement : 1,7 million d'euros. La plate-forme de compostage dont les travaux sont en cours traitera les déchets verts des 8 communes de la Communauté de communes des Albères, des 4 de la Côte Vermeille (Collioure, Port-Vendres, Banyuls et Cerbère) et d'Elne.

Elle est destinée à accueillir les déchets verts des professionnels et ceux des particuliers supérieurs à 1 m<sup>3</sup>. En deçà de cette quantité, il faut toujours transporter ses déchets végétaux vers la déchetterie la plus

proche.

Les travaux consistent en la réalisation d'une aire en enrobé de 1,7 hectare parfaitement étanchéifiée et dont les eaux de pluie et de ruissellement seront récupérées dans un bassin de décantation et de traitement.

Les déchets verts seront entreposés sous formes d'andains (monticules en long) qui permettent une fermentation optimale. Celle-ci est renforcée par un arrosage régulier. Après dix mois de maturation et des opérations de criblage, les déchets verts produiront un compost 100 % végétal, certifié biologique.

Cette plate-forme sera livrée à la fin du mois de mai. L'investissement est de 600 000 euros et deux personnes assureront la maintenance du site.

## Déchetterie

### Extension aux professionnels

**D**epuis le transfert de compétences, c'est la Communauté de Communes des Albères qui exerce celle du traitement des déchets ménagers. Dernièrement, le conseil communautaire a approuvé l'extension de la déchetterie d'Argelès. Sa surface sera doublée par la création d'un espace réservé aux professionnels (artisans, commerçants). Un compacteur permettant de réduire le volume des déchets (papiers, cartons et déchets verts) y sera installé.

Le montant des travaux s'élève à 130 000 euros (90 000 pour les travaux d'extension et 40 000 pour le pont bascule). L'extension de la déchetterie débutera au mois de mars pour se terminer en juin.





## Le recensement en marche



**Jusqu'au 14 février, Argelès compte ses habitants et ses logements. 28 agents viennent à notre rencontre pour effectuer le recensement. Une opération importante pour la vie de la commune.**

**A**u dernier Recensement Général de la Population effectué en 1999, Argelès-sur-Mer comptait 9 164 habitants. Quatre ans après, combien sommes nous exactement ? Quelle est la pyramide des âges de la population et de quelle manière celle-ci a-t-elle évolué ? Combien Argelès compte de résidences principales et de résidences secondaires ? Quels sont les quartiers où la population a le plus augmenté ? A toutes ces questions, une seule réponse : le recensement. Depuis 1999, la donne a changé. En lieu et place du comptage général de la popula-

tion qui s'effectuait *grosso modo* tous les 8 ou 9 ans, l'Etat a substitué une autre formule.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu par cinquième et Argelès fait partie de la tranche recensée en 2004.

Depuis le 15 janvier donc, et jusqu'au 14 février, 28 agents recenseurs sillonnent les rues et quartiers de la commune, qui a été divisée en 28 secteurs. Les agents se rendent à votre rencontre pour remplir avec vous les formulaires de recensement. Leur passage aura été signalé par un courrier déposé dans les boîtes à lettres.

Rappelons que se faire recenser est un acte citoyen, qui permet notamment de fixer les dotations de l'Etat à la commune et aux élus du conseil municipal de mieux connaître l'évolution de la population et la structuration de celle-ci. Le recensement permet donc d'avoir une vision prospective et stratégique de l'évolution de la cité.

### Bon à savoir

- Les personnes qui résident plus de 6 mois par an dans la commune sont considérées comme des résidents d'Argelès. Ceci, indépendamment de leur statut fiscal et du fait qu'elles ne possèdent à Argelès qu'une résidence secondaire.

- Les étudiants qui suivent des études à Perpignan, à Montpellier ou dans une autre ville universitaire et dont les parents résident à Argelès doivent être recensés sur le lieu de résidence de ceux-ci.

- En cas d'absence lors du passage de l'agent recenseur, des imprimés sont à votre disposition au service des Affaires Générales en mairie.

**Tél : 04 68 95 34 48**

### Recensement des jeunes

Le bureau du service national (BSN) de Perpignan rappelle que le recensement est obligatoire pour les jeunes garçons et les jeunes filles. Cette formalité s'effectue auprès de la mairie du lieu de résidence au cours du 1er trimestre qui suit le 16<sup>e</sup> anniversaire.

Pour tous renseignements complémentaires, le BSN de Perpignan peut être contacté au 04 68 35 89 53 ou au 04 68 35 89 58.

### Invitation aux nouveaux Argelésiens

Vous venez de vous installer à Argelès et vous désirez mieux connaître la commune. La ville d'Argelès organise le vendredi 6 février 2004, à 18h30 salle Buisson, une rencontre destinée aux nouveaux Argelésiens.

Après une présentation de la commune, des renseignements pratiques vous seront fournis. Une dégustation des produits du terroir vous sera proposée. Inscriptions à l'accueil en mairie ou par téléphone au 04 68 95 34 58.

### 21 et 28 mars : aux urnes, citoyens !

Deux consultations électorales sont programmées les dimanches 21 et 28 mars prochain. La première concerne l'élection du conseiller général du canton d'Argelès-sur-mer. Outre Argelès, le canton comprend Sorède, Laroque-des-Albères, Montesquiou-des-Albères, Villelongue-dels-Monts, Saint-Genis-des-Fontaines, Saint-André et Palau-del-Vidre.

La seconde concerne l'élection des élus au conseil régional qui siègent à Montpellier. En raison d'une modification du mode de scrutin, cette élection comprendra deux tours.

Pour ces deux consultations, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

# Au fil des séances

**A**u cours des séances de novembre et décembre, le conseil municipal a examiné les dossiers suivants :

## Zone d'activités

Nouvel arrêté de lotir pour le lotissement communal de la zone économique. Ce secteur se compose de deux parties : une zone d'activités diverses comprenant 22 lots où des artisans et entreprises d'Argelès et du canton sont en train de s'installer et une zone économique, destinée à accueillir le centre commercial, dont les Argelésiens ont approuvé l'installation à 64% lors de la consultation du 14 mars 1999.

Le nouveau dossier présenté divise cette zone économique en cinq lots : l'hypermarché, un restaurant et une station-service, un magasin de sports, un magasin de bricolage, un centre auto et, enfin, les parties communes constituées par la voirie.

Cette demande de permis de lotir a été approuvée par les 23 voix de la majorité municipale.

## Sentier littoral

Depuis la Réserve Naturelle du Mas Larrieu jusqu'à la calanque de l'Ouille, l'Etat et le service maritime veulent réaliser un sentier littoral qui se poursuivra jusqu'à Port-Vendres. Il présentera un évident intérêt



*Les accès à la zone d'activités de la route d'Elne ont été modernisés.*

touristique et environnemental grâce à l'installation de panneaux présentant l'histoire, la faune et la flore. Une enquête publique sur le tracé s'est déroulée en mairie du 28 juillet au 20 août. Les conclusions du commissaire-enquêteur vont à l'encontre du tracé préconisé par les services maritimes, notamment entre les criques de Portails et l'Ouille. Le commissaire-enquêteur, dans son avis consultatif, a proposé que les piétons quittent le bord de côte dans ce secteur. La majorité du conseil municipal (23 voix pour et 6 contre), comme les services maritimes, a souhaité que le tracé suive la côte. Mais ce projet, prévu pour 2004, a été

repoussé. L'Etat ne pouvant en 2004 assumer ses engagements financiers antérieurs.

## Budgets

Le conseil a approuvé (23 voix pour, 6 contre) les budgets supplémentaires du Camping Roussillonnais, du lotissement communal et du Port et le budget primitif de l'Office Municipal de Tourisme et du Camping Roussillonnais

## Ligne THT

Le conseil municipal a décidé l'adhésion de la commune à l'association SYDECO THT 66 qui regroupe 69 communes du département opposées au passage de la ligne à Très Haute Tension.

## Gestion des forêts

Le conseil municipal a adopté une motion demandant le rétablissement des crédits versés par l'Etat à l'Office National des Forêts. Après les incendies qui ont ravagé une partie du Sud-Est l'été dernier, cette baisse de crédits va remettre en question l'équilibre des territoires dans les communes forestières dont Argelès fait partie.

## Demandes de subventions

Les élus ont décidé de solliciter la Caisse d'Allocations Familiales pour l'implantation d'une aire de jeux scolaire à l'école maternelle de la plage. Cette structure de jeux sera également utilisée dans le cadre du Centre de Loisirs sans Hébergement (ancienne garderie). Autre demande de subventions en faveur de l'installation d'une aire de jeux à la gare, à côté du terrain de boules.

## Tribune libre

**Pistes cyclables à Argelès : un leurre.** La municipalité se targue d'avoir créé des kilomètres de pistes cyclables dans notre ville largement tracées sur les plans officiels mis à la disposition de tout Argelésien ou des touristes. Or, il ne faut pas confondre piste cyclable, bande cyclable ou simplement accotement, et il faut éviter un amalgame en baptisant tout cela pompeusement "piste cyclable".

Quels sont les souhaits des Argelésiens ? Pouvoir faire en toute sécurité l'aller et le retour du village à la plage, seul, entre amis ou en famille.

Il est donc urgent de lancer un plan d'ensemble d'implantation de véritables pistes cyclables avec engagement de réalisation dans le temps.

La municipalité actuelle en a-t-elle la volonté ? Force est de constater qu'Argelès vit à deux vitesses : TGV pour tout ce qui touche de près ou de loin à une éventuelle grande surface, omnibus pour tout ce qui pourrait améliorer le quotidien des Argelésiens : ramassage journalier des ordures, implantation de parkings plus nombreux en centre ville, réalisations de pistes cyclables dignes de ce nom.

Faute de place autorisée dans Granotes, nous développerons ce sujet dans le prochain numéro de notre journal "Argelès-Avenir".

Ici, nous tenons à souligner qu'une politique visant à créer de vraies pistes cyclables aurait un triple intérêt : satisfaction des Argelésiens, diminution des embouteillages et réduction de la pollution.

**Groupe de l'opposition : Henri Fabre, Anne-Marie Boronad et Pierrette Joissains.**



# Les vœux aux Argelésiens : ent

**En réunissant plus d'un millier de personnes à la salle polyvalente, les vœux du maire et du conseil municipal aux Argelésiens sont toujours un temps fort de la vie locale. L'occasion de souhaiter aux Argelésiens et à Argelès une bonne année 2004.**

**A**vec la remise des prix aux lauréats du concours de dessin puis aux participants à celui d'illumination des façades (*lire page 3*) et la remise des médailles aux Argelésiens méritants (*lire ci-contre*), la cérémonie des vœux du conseil municipal avait cette année un côté encore plus festif que d'habitude. La présence d'enfants des écoles primaires pour le concours de dessins n'y étant certainement pas étrangère...

Après que Danilo Pillon, adjoint

en charge de l'animation, ait accueilli un public plus nombreux chaque année -le parterre de chaises était complet ainsi que les tribunes modulables et celles en dur-, Guy Esclopé, premier adjoint, retraça les grandes lignes de l'action municipale avant de dévoiler de quoi l'année 2004 serait faite : "Toute notre action, qu'elle soit visible ou plus difficilement perceptible, tend à conserver cette qualité de vie qui fait d'Argelès une commune où il fait bon vivre comme le



**La salle polyvalente affichait complet pour les vœux du conseil municipal**

démontre le premier prix reçu au concours des villages fleuris. Ce sera encore le cas cette année, dans tous les domaines d'intervention de la commune" insista-t-il.

Après avoir évoqué la place d'Argelès au sein du département : "une commune à la forte identité, au coeur d'un bassin de vie de 25 000 habitants", Pierre Aylagas situa l'action de l'équipe municipale entre deux pôles : tradition et modernité. "C'est un subtil équilibre, un

savant dosage que nous devons trouver. La tradition, c'est préserver l'âme de notre commune, redynamiser le centre historique d'Argelès, moderniser les places et les rues du village, aider à la rénovation des façades. La modernité, c'est doter Argelès d'équipements publics et favoriser l'installation d'entreprises pour développer l'emploi grâce à l'aménagement de la zone d'activités. C'est aussi donner une image positive d'Argelès au niveau national et international grâce à l'accueil des Méditerranéennes et lancer dans quelques semaines un nouveau site Internet qui sera un outil de développement touristique et de communication internationale".

Et le maire de rappeler, avant de conclure que la commune avait su, l'été dernier, échapper à la sécheresse, aux incendies et aux inondations. "Bien sûr, aucune commune n'est à l'abri de tels fléaux. Mais les actions de prévention développées ont été efficaces comme le curage de la Massane à l'automne ou la bonne gestion de la ressource en eau potable au plus fort de la saison touristique".

Ces propos tenus, il était alor-



## Exposition Le patrimoine Argelésien en valeur

Après celle consacrée en 2003 aux projets municipaux, la ville d'Argelès présentait cette année une exposition sur le patrimoine de la commune : patrimoine historique mais aussi patrimoine naturel.

Une exposition de 19 panneaux dont 3 consacrés à l'histoire d'Argelès et 12 au riche patrimoine bâti de la commune. Des plans de situation, des fiches pratiques ont incité le public à visiter ce patrimoine remarquable mais encore trop méconnu.

Enfin, les panneaux consacrés au patrimoine naturel présentaient la Réserve naturelle du



Mas Larriou, celle de la Massane, le Parc de Valmy, la promenade et le Bois des pins. De quoi donner à tous des idées de balade.



# re tradition et modernité



à la population

temps de se retrouver autour du verre de l'amitié pour célébrer la nouvelle année.

## L'au revoir de Jean Carrère

Adjoint de 1977 à 1983 puis maire d'Argelès de 1983 à 2001, conseiller régional depuis 1992, Jean Carrère a participé à sa dernière cérémonie des vœux à Argelès en tant qu'élu. C'est ce qu'il a dit lors d'une allocution empreinte d'émotion en annonçant qu'il ne se présenterait pas aux élections régionales de mars. Un mandat qui, selon ses termes, "ne l'a guère passionné" tant l'opposition dont il faisait partie au conseil régional a eu peu droit à la parole.

Il restera néanmoins un Argelésien impliqué dans la vie communale et il a demandé à l'équipe municipale et à Pierre Aylagas de poursuivre dans la voie engagée et de continuer à préserver cette qualité de vie qui fait la force d'Argelès.



## Distinction

### Les médaillés 2004

Ils se dépensent sans compter pour leur commune, s'investissent dans le milieu associatif, participent aux animations. Ils ont reçu à juste titre la médaille de la ville.

#### Jean Bodinier

L'archétype de l'Argelésien qui s'investit dans de multiples associations locales. Un travail de l'ombre, souvent méconnu mais indispensable.

#### Louis Massot

Un des acteurs du film "Il était une fois Argelès". Membre actif de la commission patrimoine dont il est un ardent défenseur, il s'est investi pour la restauration de la Tour de la Massane, de la Chapelle Saint Laurent, de Notre-Dame-de-Vie et de Notre-Dame-dels-Prats. Il apporte également son concours au Musée Casa de les Albères et à la fête de la St Côte et St Damien.

#### Robert Alsina

La discrétion et l'efficacité. A la retraite, lui et son épouse ont décidé de se consacrer à fond à Argelès et au rugby. Il a su fédérer autour de lui une équipe non pas de joueurs mais d'éminences grises. Cette équipe de super-seniors est l'âme de l'Etoile et permet au club de fonctionner efficacement.

#### André Vinas

Le créateur du festival du Livre de la Mer qui se tient chaque année au printemps. Il s'y

dévoue corps et âme, ayant réussi à hisser cette manifestation au niveau de celles qui comptent à Argelès.

#### Robert et Martine Lavall

Tous deux travaillent discrètement mais efficacement pour Argelès. Cette médaille récompense ce couple, défenseurs de notre identité, de notre patrimoine et de notre culture.

#### Aimé Alberty

Dans des circonstances difficiles, il y a quelques années, il a présidé l'Etoile Sportive, participant pleinement au redressement d'un club qui joue aujourd'hui les premiers rôles. Un dirigeant exemplaire.

#### Michel Gauvin

Un des forçats argelésiens de la route : vice-président et responsable de la sécurité du vélo-club des Albères qui sillonne notre Roussillon. Avec Roger Bretillet, Michel Gauvin a su donner une dynamique à ce club.

#### Ketty Chambley

Elle a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports. Pour sa carrière dans l'Education Nationale comme professeur d'éducation physique mais aussi pour son action courageuse durant la seconde guerre mondiale. A 17 ans, elle n'a pas hésité à rejoindre la résistance et à participer aux combats de Royan en 1944.

# Délégués de quartier : les ag



**Argelès compte plus de 70 délégués de quartier, véritables courroies de transmission entre les citoyens, les élus et les services municipaux. Coup de projecteur sur des femmes et des hommes qui s'investissent au quotidien pour leur cité.**

**M**ême si la commune organise chaque année sept réunions de secteurs, même si, grâce aux commissions municipales, la concertation est permanente, si les réunions citoyennes permettent à la population de découvrir les grands projets municipaux et si, enfin, des réunions de travail sont organisées régulièrement dans tous les quartiers de la commune, les délégués de quartier tiennent un rôle irremplaçable dans le processus de démocratie locale instaurée à Argelès.

Ils sont plus de 70, hommes ou femmes, Argelésiens de souche ou plus récemment arrivés, à être délégués des secteurs qui constituent la commune. Tous sont,

bien sûr, bénévoles. De Taxo à la plage, du centre du village au Racou, chaque secteur a son délégué. Leur tâche est double : être à l'écoute des habitants pour tout problème survenant dans le secteur, en référer aux élus et aux services municipaux et informer dans leur secteur la population de l'actualité municipale.

Ce rôle d'intermédiaire n'est pas simple. C'est ce qu'explique Anne Chalancon, déléguée depuis 1977 du secteur Boramar-Costa Blanca : "A la plage, il y a de plus en plus de population à l'année. Ceux qui avaient acheté il y a 20 ans sont aujourd'hui des résidents quasi permanents. En conséquence, il y a de plus en plus de demandes d'interven-

tions pour la propreté et les espaces verts". Des demandes que la déléguée de quartier fait remonter à Jean Gri, adjoint au maire, chargé de la coordination avec les délégués.

"Dans le quartier, depuis le temps, on me connaît et à la mairie on sait que je suis persévérante" souligne Anne Chalancon qui met en exergue un aménagement comme celui de l'allée des Ecoreuils, né de la demande des riverains et qui poursuit : "Bien sûr, on ne contentera jamais tout le monde mais l'essentiel est de faire avancer les choses".

René Carlier, délégué de quartier depuis 12 ans du secteur Lavoir-Rivière-rues Blanqui et des Remparts explique son engagement : "Je me considère comme le porte-parole de mon quartier et c'est pour moi un devoir d'aider les personnes âgées. De petits aménagements de circulation, des interventions sur l'éclairage ou pour l'évacuation des eaux peuvent modifier sensiblement la vie d'un quartier" explique-t-il. "J'ai été séduit par Argelès et j'essaie de participer de mon mieux à la vie locale."

Ainsi va la vie des délégués de quartier. A l'écoute de leurs concitoyens pour faire avancer Argelès dans le bon sens.

### Carnet noir René Biset n'est plus

Délégué de quartier du secteur Le Plateau-Aspres du Levant, René Biset nous a quittés il y a quelques semaines. René Biset n'était pas un Argelésien de souche mais il avait adopté Argelès et Argelès l'avait adopté. Il s'était pleinement investi dans la vie communale tant par son rôle de délégué de quartier que par son implication dans les commissions municipales comme celles de la circulation et de la communication. A ce titre, il participait activement au comité de rédaction de Granotes. Il symbolisait bien, à lui seul, l'implication citoyenne dans la vie de la cité. Il assumait parfaitement sa tâche de délégué de quartier. A sa famille, Granotes présente ses sincères condoléances.

- 01 **Carrefour Village** : M. MADERN Pierre - 10 rue Wilson
- 02 **Centre village** : N.P. (on pourvu)
- 03 **Rivière Lavoir** : M. CARLIER René - 36 rue Blanqui
- 04 **Castell Maier** : M. VIE Albert - 6 rue Baudelaire
- 05 **Stade Gaston Pams** : M. SPINNHIRNY Charles - Club Tennis, Villa Charly - 26 bis route de la Mer
- 06 **Hôtel de Ville** : M. VIVES José - 4 avenue Frédéric Trescases
- 07 **Av. 8 Mai 1945 (bas)** : N.P.
- 08 **Les Albères / Llevantine** : M. BAURES André - 3 route de Collioure
- 09 **Mas Botte / Valbonne** : M. PAYROT Jules - Mas Botte - Chemin de Valbonne
- 10 **Route de Collioure et Vilmares** : M. FERRANTE Nicolas - 58 route Nationale - Restaurant "Le Soubirana"
- 11 **Gambetta / Hugo / Herriot** : N.P.
- 12 **Le Marasquer / Rimbaud** : Mme PALAZZO Laure - 20 rue Arthur Rimbaud
- 12 **Le Marasquer / Rimbaud** : Mme CLAUDEL Florence - Hôtel Le Cottage - Rue Arthur Rimbaud
- 13 **Avenue de la Libération** : Mme DUCASSY Marie-Line - 62 Avenue de la Libération
- 14 **Gare / Rigaud** : Mme LEGRAND Marie - 9 rue Arago
- 15 **Lot. Le Roua** : M. PALET Gilbert - 19 bis chemin du Roua
- 16 **Les Tuileries** : Mme LEMOINE Renée - 1 rue des Tuileries
- 17 **Cave Coopérative / Moulin Mars** : M. TREVVY Louis - 4 rue du Moulin Mars
- 18 **Faubourg de l'Arpe** : Mme SIZAROLS Louise - 28 rue Marcelin Albert
- 19 **Aspres de la Sorède** : M. VIVES José - 4 avenue Frédéric Trescases
- 20 **La Massane 1.2.3.** : M. DELPY Joseph - 89 route Nationale
- 21 **Zone d'Activités Côté St-André** : M. AUTONES Jean-François - 3 rue des Perdrix
- 22 **Els Granotes** : Mme UCEDA Sylvie - 7 rue de la Place d'Armes
- 23 **Lot. Clair Soleil** : N.P.
- 24 **Côté Route Sorède** : M. BARGE René - 36 route de Sorède
- 25 **St-Julien / Les Oliviers** : Mme CADMAS Jeanne - 23 rue des Cyprès
- 26 **La Fontaine / San Julia** :



# ents de la citoyenneté

## Qui est votre délégué de quartier ?



- M. NAVARRO Germain - 9 rue des Frênes
- 27 Jardins du Soleil n°2 :**  
Mme COLL Josette - 4 rue Marcel Proust
- 28 Monts i Mar :** M. CHAMPENOIS René - 2 rue Newton
- 29 Avenue du 8 Mai 1945 / Bonanza :** M. INCHELIN Jean-Marie - Avenue de Charlemagne - Résidence Bonanza
- 30 Route de la Mer :** M. BURET André - Résidence La Cascade - Appt 110 - 34 route de la Mer
- 31 Avenue Molière / Collège :** M. ROSANOFF Nicolas - Camping La Massane - Avenue Molière
- 32 Lot. Les Jasmins / Le Chêne :** M. ROSIENSKI Joël - 4 rue des Châtaigniers
- 34 Patios de la Massane :** M. CASALTA Jean-Claude - 34 rue du Languedoc
- 35 Joie et Lumière :** M. DESCOMBES Aimé - 14 avenue de Catalogne
- 36 Boulevard de la Mer :** Mme FLOUTTARD Catherine -

- 27 avenue des Corbières
- 37 Avenue du Vallespir / Avenue des Corbières :** M. VANQUELEF André - 12 avenue du Vallespir
- 38 Bois de Pins :** M. VANQUELEF André - 12 avenue du Vallespir
- 39 Allées Piétonnes Plage :** M. PONS René - Résidence La Sardane - Rond-point d'Arrivée
- 40 Corailleurs / Lauriers roses :** M. VIE Pierre - 38 allée des Lauriers roses
- 41 Plage Sud :** Mme COSQUERIE Françoise - 33 bis avenue du Grau - Le Littoral
- 42 Avenue du Général de Gaulle :** M. MAS Albert - 8 rue Leconte de Lisle
- 43 Petit Bois - Le Catalan :** N.P.
- 44 Grand Pavois :** M. VANQUELEF Dominique - Le Grand Pavois - Avenue du Tech
- 45 Costa Blanca / Boramar :** Mme CHALANCON Anne - Immeuble Margarita - Bd de la Méditerranée
- 46 Le Plateau - Aspres du levant :** N.P.
- 47 Portes de la Mer :** N.P.

- 48 La Clairière :** M. ROSANOFF Nicolas - Camping La Massane - Avenue Molière
- 49 Gendarmerie :** M. SAVY André - 22 rue Crabos
- 50 Taxo d'Avall :** Mme Tesson - Rue Bernard Béranger
- 51 Les Couloumates :** M. MAITRE Armide - 10 rue des Serins
- 52 Déchetterie / San Pere :** M. BARGE René - 36 route de Sorède
- 53 Jardins des Fontaines :** Mme GARRIGA Nicolette - 30 Le Parc de la Mer - Avenue du 8 Mai 1945
- 53 Jardins des Fontaines :** M. LEFEVERE Noël - 62 Le Parc de la Mer - Avenue du 8 Mai 1945
- 54 Le Racou :** M. BAILLS Gérard - 15 avenue de la Torre d'en Sorre
- 54 Le Racou :** Mme LEROUX Carole - Alimentation Leroux - 54 avenue de Torre d'en Sorra
- 55 Port-Argelès :** M. BAILLS Gérard - 15 avenue de la Torre d'en Sorre
- 55 Port Argelès :** Mme MEUNIER Marie-Louise - Résidence Atalaya Appt n° 32 - Port Argelès
- 56 Rue Alain :** M. NOGUERES

- Gérard - 3 Rue Alain
- 57 Les Résidences d'Argelès :** M. WAGNER Jean - 18 rue de Dunkerque
- 58 Rue de la Résistance :** Mme POIGNANT Christine - Rés. Pyrénée Appt n° 7 - 1 rue de la Résistance
- 59 Rue et impasse du 14 Juillet :** M. AUGOYAT Eric - "La Corbeille d'Or" - 2 rue du 14 Juillet
- 60 Le Regatiu / La Granotera :** M. FERRY Bernard - 5 rue Racine
- 61 Le Belvédère :** M. JOLY Pierre - 18 rue Julien Panchot
- 62 Chemin de St Pierre :** N.P.
- 63 Le Clos de la Plage :** M. LUCO Jean-Pierre - Le Clos de la Plage n° 48 - Rue Newton
- 64 Lavandines / Tamariguer :** M. BONNET Alain - Pharmacie Le Miramar - Joie et Lumière
- 65 Les Villas du Port :** M. DETOISIEN Jacques - 9 rue des Trois Mâts
- 66 La Cerigue :** Mme PARRA Maryse - Chemin de la Cerigue
- 67 Valmy / Mimosas :** Mme MAZZILI Martine - Chemin de la Massane, Le Sirat
- 68 Champ de Cadaquès :** M. THOMAS Joseph - 6 rue Marcel Achard
- 69 Jardins du Soleil 1 :** M. DORET Jean - 1 impasse Romain Rolland
- 70 Traverse de St-André :** M. HAMELIN Claude - Mas des Rouges Gorges - Route de Sorède
- 71 Chemin des Vignes / Mas Paret :** Mme CASTEILTORT Eliane - Chemin des Vignes - Route de Sorède
- 72 Zone d'activités / Route de Hürth :** M. TOGNI Gérard - 4 rue Monte Casino
- 73 Zone d'activités côté RN 114 :** M. LENGLET Laurent - 11 rue des Flamants roses
- 74 La Chênaie :** M. LOPEZ Pierre - 1 Rue Font del Pastor
- 75 Clos des Chênes :** Mme MASONE Dani - 15 impasse de l'Alzina
- 76 HLM Route de Collioure :** M. JUNCY Michel - 10 rue du Maréchal Juin
- 77 Lot. Prade Basse :** M. LEFILLIATRE Eugène - 14 rue Pierre Michaux
- 78 VV Gendarmerie-Coste Rouge :** M. BORTMANN Antoine - 5 résidence de la Coste Rouge

## Les Méditerranéennes en août

*Après deux éditions en septembre, le troisième festival Les Méditerranéennes aura lieu du 20 au 22 août au parc de Valmy. Le plateau sera connu prochainement.*

**A**vancer le festival dans le temps pour toucher un public encore plus large : c'est ce qui a conduit Azimuth Productions, organisateur des Méditerranéennes, à délaissier la première quinzaine de septembre pour choisir la seconde du mois d'août avec des spectacles le vendredi 20, le samedi 21 et le dimanche 22 août.

Si le festival a trouvé son public (plus de 8000 spectateurs), s'il bénéficie de larges retombées médiatiques (émission en direct sur France-Inter, concert diffusé sur France 3 en décembre), si, en alliant artistes confirmés et en devenir, il a incontestablement trouvé son créneau et s'il célèbre les musiques du bassin méditerranéen particulière-



ment en vogue, il n'en demeure pas moins que son équilibre, comme de nombreux festivals, reste fragile. D'où la volonté des organisateurs, en accord avec la ville, d'élargir l'audience en attirant un nouveau public qui, à la mi-septembre, semblait plus concerné

par la rentrée professionnelle ou scolaire. Les têtes d'affiche de l'édition 2004 seront dévoilées dans quelques semaines lors d'une conférence de presse. Il devrait y avoir de bonnes surprises. Pour donner aux Méditerranéennes d'Argelès un nouvel élan.

### Llagut de Rems

## Ça va souquer !



Attention, hommes forts demandés ! Un club de llagut de rems (régate de rames) est en cours de constitution à Argelès. Depuis quelques semaines, une bonne dizaine de costauds a rendez-vous deux fois par semaine -le mardi à 18h30 et le dimanche à 10h- à Port-Argelès pour des séances d'entraînement. La plupart des rameurs viennent d'Argelès ou des villages du canton. Sur une barque prêtée par le club de Collioure, ils sont huit à souquer ferme avec pour objectif la création d'une association. Objectif avoué : participer l'été prochain au championnat de llagut de rems qui regroupe chaque été des équipes des ports de Catalogne Nord et Sud. Des compétitions qui connaissent un grand succès populaire et qui remettent au goût du jour les courses entre villes littorales voisines.

### 28 mars

## Les éleveurs font leur foire

Pour la troisième année consécutive, la foire de l'élevage aura pour cadre la salle polyvalente d'Argelès le 28 mars prochain. Organisée conjointement avec le syndicat des éleveurs Albères-Aspres, elle permet chaque année de constater que la tradition du pastoralisme est encore forte dans les Albères et les Aspres.

Une quarantaine de professionnels et leur troupeau, des stands de produits du terroir seront à la disposition d'un public plus nombreux à chaque édition et qui aura l'occasion d'une belle balade dominicale.





## Janvier

### Du 16 au 31

7<sup>e</sup> Festival "**Maghreb si loin si proche**" : films inédits, expositions, musiques, cuisine, calligraphies, forums à Argelès, Cabestany, Elne, St-Paul-de-Fenouillet, Carcassonne.

### Vendredi 30

**Théâtre** : "El Podall i la Creu" (la serpe et la croix) par le Grup teatral Ultrera (entrée : 5 euros) Salle polyvalente - 21h.

## Février

### Mercredi 4

**Concert** de la Lyre Argelésienne Salle Buisson.

### Samedi 7

**Connaissances du Monde** : "La France en ballon par monts et merveilles" 14h30 - Cinéma Jaurès  
Entrée : 6 et 6,50 euros.

### Mercredi 11

**Cinéma des enfants** : "Des rois et des couronnes" Cinéma Jaurès - 14h30.

### Samedi 14

Fête de la **Saint-Valentin** Salle Buisson.

### Du 20 au 23

#### "Camino de la Retirada"

Commémoration de l'exil des Républicains espagnols en 1939 : marche symbole, témoignages, conférence, expositions, film, concert à Argelès-sur-Mer, Collioure, Cerbère et Portbou.

### Dimanche 22

Compétition départementale **GRS**. Salle polyvalente.

### Dimanche 22

**Rifle** du Karaté Club Salle Buisson - 15h.

### Mercredi 25

**Contes de la bibliothèque** 15h - Galerie Marianne.

### Samedi 28

**Carnaval 2004**  
Bal d'ouverture + élection de la Reine et ses Dauphines Salle polyvalente.

### Dimanche 29

**Carnaval 2004**  
1<sup>ère</sup> Cavalcade Rues du village - 15h.

## Mars

### Mercredi 3

**Cinéma des enfants** : "Oppopomoz" Cinéma Jaurès - 14h30.

### Samedi 6

#### Carnaval 2004

2<sup>e</sup> Cavalcade et incinération de Sa Majesté Rues du village et Place Gambetta - Soirée.

### Jedi 11

**Bourse aux emplois** saisonniers Salle polyvalente (Org. ANPE).

### Samedi 13

**Connaissances du Monde** : "Tibet, Ladakh et Cachemire" 14h30 - Cinéma Jaurès.

### Dimanche 14

**Vol indoor d'aéromodélisme** Salle polyvalente.

### Vendredi 19

**Spectacle** de l'Ecole de Musique et **Concert** de Gospels Salle polyvalente.

### Dimanche 28

**3e Foire des Eleveurs des Albères** Salle polyvalente.

N'hésitez pas à communiquer la date de vos manifestations à la rédaction de Granotes en mairie.

## Expositions

### Galerie Marianne

Espace Liberté au Centre-village  
Du mardi au samedi  
14h à 18h  
Mercredi et samedi  
10h à 12h

### Du 27 janvier au 11 février

Exposition sur **les mines** (Org. Association des Gens du Nord)

### Du 12 au 17 février

Exposition de la **Saint-Valentin** (Org. Amis de la Bibliothèque)

### Du 18 au 23 février

Exposition des oeuvres de **Cathy Soum** (Org. FFREEE)

### Du 24 Février au 8 mars

Exposition de peintures de **Jacques Rosso**

### Du 9 au 15 mars

Exposition **Cinémaginaire**

### Du 16 au 29 mars

Exposition de peintures de **Franck Soler**

### Du 30 mars au 13 avril

Exposition de peintures de **Ray Nicolas**



Chassant les derniers frimas de l'hiver, le 29<sup>e</sup> Carnaval d'Argelès, organisé par les Comité des fêtes, vous donne rendez-vous prochainement pour trois jours de fête. Qui sera la Reine du bal?

## Cinéma Au programme des amis de Cinémaginaire

Pour les semaines à venir, les Amis de Cinéma-ginaires proposent les animations suivantes :

- Vendredi 5 et samedi 6 mars : week-end cinématographique sur le thème de la femme africaine.
- Vendredi 26 et samedi 27 mars : "Roméo et Juliette dans les quat'z'arts".
- Chaque mois :

Ciné-Forum au cinéma Jaurès. Un film, le casse-croûte suivi d'un débat en toute convivialité.

### Deux pompiers à l'honneur



C'est à l'occasion d'une amicale cérémonie, présidée par Pierre Aylagas, au centre de secours d'Argelès, que deux sapeurs-pompiers ont été honorés en recevant la médaille des pompiers pour leur longévité au sein de ce corps. Le sergent-chef Jean-Pierre Bournet, entré au centre de secours d'Argelès, a reçu la médaille des 20 ans. Auguste Fabbrini, chef de groupe depuis 2003, a été honoré par la médaille des 25 ans. Après ces décorations, le major Luc Soler, chef de centre, a procédé à des nominations de caporal et de caporal-chef. Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

### Saint Nicolas : Noël avant l'heure

A Argelès, avec la Saint-Nicolas, c'est Noël avant l'heure ! Plus d'une cinquantaine d'exposants a participé à la Saint-Nicolas organisée pour la troisième fois à la salle polyvalente par le Comité de Jumelage.

Une initiative qui, année après année, attire de plus en plus d'exposants et de visiteurs. En flânant au fil des stands, c'est un véritable itinéraire gourmand et festif qui était proposé aux chaland.

A quelques jours des fêtes de fin d'année, l'occasion était revêue pour faire ses premières emplettes et dénicher la bonne idée pour agrémenter sa table ou décorer sa maison. L'affluence enregistrée pendant trois jours démontre bien que la Saint-Nicolas du Comité de Jumelage est désormais bien entrée dans les moeurs des Argelésiens.



### Téléthon : record battu !

La mobilisation de très nombreuses associations argelésiennes a porté ses fruits. Malgré un temps peu propice, l'édition 2003 du Téléthon a permis de récolter 14 007 euros en faveur de la recherche contre les maladies génétiques. L'édition 2002 avait vu la collecte de 11 386 euros. D'une année à l'autre, le gain est donc supérieur à 25 %.

Un grand bravo à tous ceux et celles qui, dans le village Téléthon installé place Gambetta, dans les écoles, à la salle polyvalente et au cinéma Jaurès, se sont investis pendant deux jours pour faire avancer cette noble cause et apporter la pierre d'Argelès à cette mobilisation nationale.



### Conseil municipal : au travail les enfants



Un peu intimidés au départ par la solennité des lieux -ce n'est pas tous les jours que l'on prend place dans la grande salle du conseil municipal - les vingt-neuf élèves de CM 2 élus par leurs pairs ont été officiellement installés dans leurs fonctions dernièrement.

Après que Pierre Aylagas leur ait expliqué les modalités du bon fonctionnement d'un conseil municipal, les nouveaux élus ont décidé de poursuivre dans le sillage des réflexions menées par leurs prédécesseur : la réalisation d'un nouveau jardin d'enfants et l'aménagement d'une ludothèque.



## Le coup de mer du 4 décembre



Même si l'histoire d'Argelès est riche de "coups d'Est", celui survenu le 4 décembre restera longtemps dans les mémoires. Si, comparativement à des départements de la région comme l'Hérault ou le Gard, les dégâts ont été moindres, il n'en demeure pas moins que le secteur de la plage a été touché par la force des vagues et de la houle transportant le sable jusqu'à la promenade et sur le parking du Racou.

Allée Jules Aroles, quelques caves ont été inondées par la mer et au port les pontons flottants et les locaux des pêcheurs ont été endommagés.

Peu de dégâts à constater au village : le curage de la Massane effectué quelques semaines auparavant a évité la formation d'embâcles et le débordement de celle-ci.

## Noël dans la tradition



Il est tout d'abord passé dans les écoles maternelles et primaires, au Casino et pour finir dans la salle polyvalente où il s'est même payé le luxe d'arriver en petit train...

Le Père Noël n'a pas manqué sa tournée argelésienne pour la plus grande joie des tout-petits. Des après-midis festifs précédés de spectacles enfantins qui ont ravi un public conquis d'avance.

De son côté, l'association "Un Noël pour tous", avec le concours de la ville et d'un comité de bénévoles, a participé à la collecte et à la distribution de cadeaux pour les enfants. Que tous les membres de l'association et les donateurs soient remerciés de leur générosité

## Toutes les crèches du monde ...

Des Noëls de tous les pays, des crèches de toutes les latitudes ... La Galerie Marianne a proposé juste avant les fêtes de fin d'année un véritable voyage à travers les crèches du monde à l'initiative du Comité de Jumelage. Une exposition qu'on ne se lasse pas de visiter tant les créateurs font preuve d'originalité et d'inspiration.

Qu'elles soient à l'initiative d'Argelésiens, prêtées par Amélie-les-Bains ou Canet dans le cadre d'échanges ou peintes par des associations comme l'Albe ou la maison de retraite des Capucines, ces crèches, dans une Galerie Marianne particulièrement bien aménagée, ont enchanté petits et grands. Et la venue d'un nombreux public a été la plus belle des récompenses pour leurs créateurs.



## Courir pour la bonne cause

Traditionnellement organisé au mois de décembre, le cross des écoles primaires d'Argelès a pris cette année un relief particulier. D'ordinaire organisé en pleine nature, le circuit était cette année tracé en plein centre ville pour permettre aux centaines de jeunes participants de s'associer à la grande cause du Téléthon.

Départ et arrivée eurent ainsi pour cadre la place Gambetta et le peloton emprunta un circuit essentiellement urbain qui permit à un nombreux public d'assister à une course dont les parents assurèrent la sécurité aux carrefours. Cette animation en plein centre a apporté un plus à la mobilisation en faveur du Téléthon.



